



DIRECTION FINANCES ET STRATEGIE ET
DEVELOPPEMENT DURABLE
DEPARTEMENT DE LA GESTION FINANCIERE
SECRETARIAT FINANCIER

Dossier n° BFI 500 – 2009 – DL 019

Paris, le 7 juillet 2009

EUTELSAT
A l'attention de Monsieur le
Président Directeur Général
70 rue Balard,
75015 Paris

PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC DEMANDE D'AVIS DE RECEPTION

Object : déclaration de franchissement de seuils légaux et statutaires

Monsieur le Président Directeur Général,

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-7 du Code de commerce et de l'article 11 des statuts de la société Eutelsat Communications (la **Société**), j'ai l'honneur de vous informer que la Caisse des dépôts et consignations (la **CDC**) a franchi, directement à titre individuel, les seuils suivants à la hausse :

- les seuils légaux de 5%, 10%, 15%, 20% et 25% du capital et des droits de vote de la Société ; et
- les seuils statutaires de 1%, 2%, 3%, 4%, 5%, 6%, 7%, 8%, 9%, 10%, 11%, 12%, 13%, 14%, 15%, 16%, 17%, 18%, 19%, 20%, 21%, 22%, 23%, 24% et 25% du capital et des droits de vote de la Société.

CDC Infrastructure, société anonyme au capital de 1.364.389.710 euros, dont le siège social est situé 56, rue de Lille, 75007 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 450 055 090, filiale de la CDC détenue à hauteur de 99,9% du capital et des droits de vote par la CDC (**CDC Infrastructure**), a par ailleurs franchi, directement à titre individuel, les seuils suivants à la baisse :

- les seuils légaux de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la Société ; et
- les seuils statutaires de 25%, 24%, 23%, 22%, 21%, 20%, 19%, 18%, 17%, 16%, 15%, 14%, 13%, 12%, 11%, 10%, 9%, 8%, 7%, 6%, 5%, 4%, 3%, 2% et 1% du capital et des droits de vote de la Société.

Les franchissements de seuils susvisés par la CDC (directement à la hausse et indirectement à la baisse au travers de sa filiale CDC Infrastructure) résultent de la cession le 1^{er} juillet 2009 à la CDC par CDC Infrastructure de cinquante six millions trois cent quatre-vingt-dix neuf mille six cent soixante (56.399.660) actions de la Société.

Au résultat de cette cession, la CDC détient, directement, cinquante six millions trois cent quatre-vingt-dix neuf mille six cent soixante (56.399.660) actions et autant de droits de vote de la Société, représentant 25,659% du capital et des droits de vote de la Société¹.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de déclaration de franchissement de seuils adressé ce jour à l'Autorité des marchés financiers.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 233-7 VII du Code de commerce, nous vous informons que la CDC :

- a acquis les actions de la Société par utilisation de ses fonds propres, sans recours à un financement bancaire ;
- agit seule ;
- n'envisage pas d'accroître sa participation dans la Société ;
- n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la Société ;
- envisage d'apporter la totalité des actions qu'elle détient dans la Société à Fonds Stratégique d'Investissement, société anonyme au capital de 1.000.150.000 euros, dont le siège social est situé 56, rue de Lille, 75007 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 509 584 074 (**FSI**), sous réserve de l'approbation d'un tel apport par les actionnaires de FSI (le capital et les droits de vote de FSI sont détenus à hauteur de 51% par la CDC et de 49% par l'Etat français) ;
- n'envisage pas de demander la nomination d'un représentant supplémentaire au sein du conseil d'administration de la Société.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour la Caisse des dépôts et
consignations**
Eric Flamarion

PJ : Formulaire de déclaration de franchissement de seuils adressé à l'Autorité des marchés financiers

¹ Sur la base d'un capital de la Société composé de 219.803.965 actions représentant 219.803.965 droits de vote.

**FORMULAIRE DE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT(S) DE SEUIL(S)
EFFECTUEE EN APPLICATION DES ARTICLES L. 233-7 ET L. 233-9 DU CODE DE COMMERCE**

AMF Autorité des marchés financiers Direction des Emetteurs 17, place de la bourse 75082 PARIS Cedex 02	
Tél. : +00 33 (0)1 53 45 62 48 / 77	Fax : +00 33 (0)1 53 45 62 68

Déclaration effectuée à titre de régularisation

A°) Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :

- * Nom et prénom : **Marianne PARIS / Eléna MASIP**
- * Tél. : **01 58 50 22 46 / 22 44** Fax : **01 58 50 01 05**
- * Email : **marianne.paris@caissedesdepots.fr / Elena.Masip@caissedesdepots.fr**
- * Société d'appartenance : **Caisse des dépôts et consignations (CDC)**
56, rue de Lille
75007 Paris

B°) Personne à facturer :

(Le montant de la contribution est égal à 750 €).

- * Nom ou dénomination sociale : **Caisse des dépôts et consignations**
- * Adresse de facturation : **56 rue de Lille**
75007 Paris

Tél. : **01 58 50 22 47**

Fax : **01 58 50 01 05**

C°) Société dans laquelle le ou les seuils ont été franchis :

- * **Dénomination sociale : EUTELSAT COMMUNICATIONS**
- * **Marché réglementé d'admission : Eurolist compartiment A**
- * **Nombre d'actions composant le capital de la société admise**
219 803 965
(Source : avis Euronext PAR_20090611_02948_EUR en date du 11 juin 2009 figurant en Annexe 1 à la présente déclaration)
- * **Nombre de droits de vote ayant servi de base au calcul des seuils**
219 803 965
(Source : avis Euronext PAR_20090611_02948_EUR en date du 11 juin 2009 figurant en Annexe 1 à la présente déclaration)

Il est rappelé que le nombre de droits de vote dont il doit être tenu compte au dénominateur est déterminé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote (cf. 223-11 2^{ème} alinéa du règlement général).

